

# Études bibliographiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **49 (1969)**

Heft 1: **Gestion de l'entreprise**

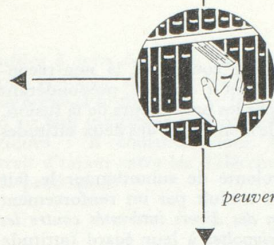
PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ces ouvrages peuvent d'ailleurs être consultés auprès de notre service de documentation.

G. RIEBOLD. — Le « Cash Flow », Paris, Éditions d'Organisation, 15,5×24, 184 pages, 34 F.

Voici le premier livre français consacré spécifiquement au Cash Flow. Écrit par un expert-comptable venant de passer dix ans aux États-Unis, cet ouvrage expose ce qu'est le « Cash Flow » et ce qu'il n'est pas. Mise au point d'autant plus nécessaire que l'engouement généralisé en France pour la terminologie américaine s'est vite traduit, dans le cas du « Cash Flow », par une prolifération d'interprétations erronées. Le « Cash Flow », le plus souvent, n'est ni ce qu'on dit ni ce qu'on croit. M. Riebold sait ce dont il parle et le définit très nettement.

En réalité, le « Cash Flow » est une notion essentiellement dynamique, qui peut être définie comme le courant interne des sources et emplois de la trésorerie pendant une période déterminée.

Cet ouvrage expose des procédés d'analyse d'exploitation encore inconnus en France ainsi qu'une conception originale du bilan intégré : le bilan cinématique. Chaque cas est traité avec une méthode différente, celle qu'imposent les circonstances.

L'analyse du « Cash Flow » est effectuée pour trois types d'entreprises, prestataire de services, commerciale, industrielle. En fait, elle s'applique à toutes les entreprises, quelles que soient leur nature et leur dimension.

M. Riebold met en évidence comment une société, établissant un bilan bénéficiaire, peut, en réalité, perdre de l'argent. La connaissance des sources et utilisations de la trésorerie est essentielle pour améliorer le rendement. Elle ajoute une dimension nouvelle au contrôle de la gestion.

De plus, l'analyse du « Cash Flow » et la présentation du bilan cinématique s'avèrent un excellent moyen d'information économique et financière.

Les études d'investissement peuvent être améliorées par l'actualisation du « Cash Flow » pondéré. La projection du « Cash Flow » actualisé trouve une application dans la préparation rationnelle des budgets d'entreprises. Elle réduit l'incertain quand doit être envisagée une gamme de volumes de production à coûts divers et de chiffres d'affaires à prix variables.

Chefs d'entreprises, cadres, directeurs financiers, experts-comptables, conseils de sociétés, quelle que soit votre qualité, vous devez lire cet ouvrage clair, attrayant, abondamment illustré et non dépourvu d'humour. Non seulement, il vous familiarisera avec la notion réelle de « Cash Flow » et vous apprendra à déterminer celui de votre entreprise, mais il vous permettra d'accroître vos bénéfices... sans perdre d'argent.

**Le répertoire du marketing et du management**, Paris, Marketing Service, 15×24, 300 pages, 48 F.

Ce répertoire recense et présente en donnant de très nombreuses précisions :

1. Les sujets de perfectionnement (3 grands tableaux de sujets-clefs utiles pour constituer un programme précis et complet de perfectionnement).

2. Les Périodiques français et étrangers centrés sur l'économie, la gestion des entreprises, les techniques du Marketing etc. (présentation de 140 périodiques français avec indication de leur contenu, liste de 70 périodiques étrangers).

3. Les ouvrages et documents (bibliographie du Marketing et du Management : 200 ouvrages qu'il faudrait avoir en bibliothèque d'entreprise — Les moyens d'être tenu au courant des nouvelles parutions — Les Éditeurs et Librairies spécialisées).

4. Les Centres de Perfectionnement à l'administration des entreprises et aux techniques commerciales. 80 centres classés par spécialités, avec indication des programmes et modalités de participation.

5. Les Journées d'Études, Congrès et Manifestations intéressant les dirigeants, les responsables commerciaux, les spécialistes d'études, les vendeurs, les publicitaires, les promoteurs, les graphistes etc.

6. Les Associations et Organismes professionnels et interprofessionnels intéressant l'économie d'entreprise et le Marketing (90 recensés).

7. Les Sources de Documentation statistiques et professionnelles (Organismes de documentation, bibliothèques, annuaires statistiques, industriels, financiers, publicitaires etc.).

C'est la première fois qu'un tel recensement est réalisé; il arrive à point nommé, à l'heure où il est plus que jamais question, dans les entreprises et dans les écoles, de formation continue et de perfectionnement permanent. Il sera donc particulièrement utile à tous ceux qui ont l'intention de construire un programme pour les mois à venir.

Ce répertoire se caractérise par une présentation originale, et par une absence d'insertions publicitaires, qui facilitent notablement sa consultation.

**La fiscalité à l'E.S.S.E.C.**, Paris, Essor 68, 21,5×27,5, 260 pages, 50 F.

Au moment où la reprise économique est une des préoccupations majeures de l'Opinion les élèves de l'ESSEC viennent de faire paraître une étude approfondie de l'influence de la fiscalité sur la gestion de l'Entreprise.

Cette plaquette présentée de façon luxueuse sous une reliure toilée rassemble fidèlement les interventions faites par les plus grands spécialistes français de la Fiscalité au cours des VIII<sup>e</sup> Journées d'Études de l'ESSEC qui ont eu lieu au printemps de cette année. Issus à la fois de l'Administration publique et du secteur privé, les différents conférenciers parmi lesquels Messieurs de la Martinière, Labarre, Perouse, Serise... ont confronté leurs points de vues autour du thème dynamique qui leur était proposé :

*La fiscalité, handicap ou stimulant pour l'entreprise?*

En plus d'une actualité brûlante (1968 est l'année de la T.V.A.), qui a assuré une grande audience à ces Journées d'Études, l'ouvrage présente des exposés concrets, des aperçus nouveaux et des conclusions percutantes qui devraient être du plus grand intérêt pour tous les chefs d'entreprises Français.

Il met finalement clairement en évidence que la Fiscalité, jadis si longtemps négligée est devenue désormais un paramètre de gestion à part entière.

Jacques MÉLÈSE. — **La gestion par les systèmes**, Paris, Éditions Hommes et Techniques, 16×25, 235 pages, 56 F.

Le concept de système de gestion ouvre des voies nouvelles et prometteuses au management des entreprises. Alors que, selon la vision classique, l'organisation est perçue comme la juxtaposition de mécanismes techniques et administratifs qu'il s'agit de régler au mieux, la notion de système, à l'opposé, conduit à envisager l'entreprise comme un ensemble de processus interconnectés, combinés dans un programme unifié, conçu pour atteindre un objectif global : chaque processus fonctionnant lui-même comme un sous-système.

Certes, la notion d'objectif joue déjà un rôle essentiel dans la théorie du management moderne, mais l'apport décisif des systèmes de gestion réside dans la puissance et la rigueur de la méthodologie et des moyens mis en œuvre pour expliciter puis maîtriser tous les processus en cause et créer l'outil informatique qui permet la régulation de l'ensemble.

L'auteur montre quel est le but et l'utilité des systèmes et indique quelles sont les propriétés nécessaires que doit posséder tout système pour être efficace. Il décrit ensuite les principes de l'étude et de la mise en place d'un système de gestion, il en définit les règles praxéologiques (celles de l'étude de la conduite rationnelle pour cadrer, coordonner et piloter l'activité des divers corps de métier). La fin de l'ouvrage est consacrée à un bref aperçu de l'apport de la cybernétique aux études de systèmes et à leur pilotage.

En rationalisant la prise de décision dans des domaines laissés jusqu'à présent au gré du bon sens, de l'intuition ou du hasard, les systèmes de gestion libèrent l'énergie créatrice des dirigeants pour des progrès nouveaux. En dépit de l'apparence mécaniste que lui reprochent parfois les profanes, les systèmes de gestion sont donc un moyen puissant d'accroître la maturité des hommes et les capacités d'innovation. C'est pourquoi les dirigeants ambitieux se soucient activement de développer dans leurs entreprises la gestion par les systèmes. Les idées directrices présentées dans ce livre les y aideront, elles s'appuient sur l'expérience vécue d'applications qui ont réussi.

**Barème de calcul de la T.V.A.**, Paris, Services Lamy, 15×24, 84 pages 25 F.

Cet ouvrage établi en fonction des nouveaux taux de T.V.A. applicables à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1968, permet à toute personne de facturer ou de calculer, avec le maximum de facilité et de rapidité, la T.V.A. afférente à un prix de vente, qu'il soit établi hors taxe ou taxe comprise.

Sa conception simple et originale permet de calculer, pour les 4 taux d'imposition, le montant rigoureusement exact des taxes applicables à des factures dont le montant peut s'échelonner de 5 centimes à... 1 million de francs, et sans jamais demander plus d'une addition.

Ce barème est indispensable à tous les commerçants, industriels ou prestataires de services.

**G. HATTON. — Le commerce extérieur de la France**, Paris, Éditions Berger-Levrault, 15,5×21,5, 328 pages, 30 F.

L'économie française connaît, depuis une décennie, une véritable révolution. Naguère efficacement protégée de la concurrence étrangère par de solides barrières douanières et contingentaires, elle s'ouvre désormais, sans perdre sa substance, bien au contraire, au vent du grand large. L'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1968, qui se traduit, on le sait, par la disparition totale des droits de douane à l'intérieur de la CEE et leur baisse substantielle vis-à-vis des autres pays, symbolise à merveille cette entrée dans une époque nouvelle.

C'est assez dire que le commerce extérieur prend de plus en plus d'importance, et en prendra sans cesse davantage, dans la vie économique du pays. L'accroissement de notre production industrielle, l'élévation du niveau de vie de la population sont maintenant étroitement dépendants de la compétitivité de nos produits et de notre aptitude, non seulement à soutenir, mais encore à surclasser la concurrence étrangère.

L'ouvrage de G. Hatton vise à faire le point sur la situation actuelle de la France en ce domaine. En ce sens, il constituera un instrument de travail indispensable pour tous ceux qui, hommes d'affaires, économistes, étudiants, fonctionnaires ou journalistes, désirent être informés avec précision de tous les problèmes concernant les échanges extérieurs de la France.

Après avoir rappelé le rôle des institutions internationales dont la France fait partie, GATT, OCDE, CEE, il décrit les modalités d'intervention des divers organismes, publics ou privés, qui ont à connaître du commerce extérieur, et, à ce propos, évoque longuement l'action des pouvoirs publics. Il brosse enfin un tableau d'ensemble de nos échanges extérieurs, par pays et par branches, ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Par l'ampleur du sujet abordé, par l'étendue de la documentation réunie, la publication de l'ouvrage de G. Hatton constitue un événement et comble une importante lacune.

**P. DURAND et J. LATSCHA. — Le groupement d'intérêt économique**, Paris, Librairies Techniques, 13,5×21, 132 pages, 12 F.

On sait que M. Michel Debré, alors qu'il était Ministre de l'Économie et des Finances, a fortement œuvré pour la création des groupements d'intérêt économique et c'est la raison pour laquelle il a bien voulu honorer

d'une préface cet ouvrage, dont les auteurs furent les premiers déjà à commenter cette institution, dès son origine.

Créés par l'ordonnance n° 67-821 du 23 septembre 1967, les groupements d'intérêt économique qui se situent à mi-chemin entre la société et l'association doivent constituer un outil commode pour les rapprochements d'entreprises et constituer en quelque sorte un instrument de pré-concentration.

Cette nouvelle formule juridique d'une plasticité totale permettra aux participants de s'unir ou de se grouper en vue d'actions communes en adoptant librement les règles contractuelles devant régir leurs relations.

Les auteurs, spécialistes des opérations de coopération, rapprochement et concentration d'entreprises se sont livrés à une analyse détaillée des règles de constitution et de fonctionnement des groupements tant sur le plan juridique que sur le plan fiscal. Il se sont attachés à mettre en valeur les avantages certains découlant du régime juridique et fiscal très favorable accordé à cette nouvelle structure, tout en attirant l'attention des lecteurs sur les impératifs à respecter lors de la création de groupements.

Une formule commentée figure en annexe et doit permettre à ceux qui voudraient créer un groupement de trouver là un instrument de réflexion utile. Les textes applicables sont également reproduits.

**G. BAUDEU. — Protocoles et traités de fusion**, Paris, Librairies Techniques, 16×24, 260 pages, 28 F.

Seul un praticien (l'auteur est « juriste d'entreprise ») disposait de la documentation et de l'expérience suffisantes pour rompre utilement le silence de la doctrine sur les protocoles de fusion ». Le traité de fusion a été officialisé par la loi du 24 juillet 1966 : il fait l'objet d'un dépôt au greffe, d'une insertion et d'une communication aux commissaires aux comptes. Le protocole ou les protocoles successifs qui précèdent souvent le traité, restent ignorés : œuvre des promoteurs de la fusion, le protocole requiert la discrétion et ne fait pas l'objet d'une publicité, puisqu'il est remplacé, au moment de devenir définitif, par le traité de fusion.

Dans la première partie intitulée « La pratique des protocoles comparée à la pratique du traité de fusion » l'auteur analyse les clauses habituelles de ces actes (méthodes d'évaluation, détermination de la parité, rétroactivité de la fusion, rôle de la prime de fusion, choix du régime fiscal...) et les clauses moins habituelles (blocage des titres, régularisation des cours de bourse, plans de carrière au profit des dirigeants...). Un chapitre entier traite de la pratique instituée par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967 : l'auteur suggère une procédure « accélérée » qui réduit les délais de réalisation des fusions.

Dans la seconde partie, l'auteur s'efforce de cerner la nature juridique des protocoles par comparaison au traité : *déclaration d'intention ? promesse d'apport ? avant-contrats...* Puis il étudie les problèmes posés par certaines clauses, au regard de la réglementation des apports en nature (*majoration ou minoration des apports*) de la notion d'*abus de majorité*, de la réglementation des engagements de vote. Une place importante est réservée aux problèmes fiscaux (principe de non-rétroactivité, notion fiscale d'*abus de droit*) et aux problèmes sociaux (*la protection des salariés assurée par le Code du travail et les conventions collectives, le comité d'entreprise et le secret des pourparlers de fusion*).

Dans la troisième partie, synthèse des deux

premières, l'auteur constatant la non-reconnaissance « en droit » du rôle prépondérant joué « en fait » par les promoteurs de la fusion, s'interroge sur le bien-fondé des deux attitudes possibles :

— soit la volonté de subordonner le fait au droit qui se traduit par un renforcement de la protection des divers intéressés contre les fusions trop désinvoltes à leur égard (attitude du législateur français de 1966 et des législateurs de plusieurs pays d'Europe),

— soit la volonté d'accorder le droit avec le fait, en reconnaissant en droit le rôle principal des promoteurs de la fusion, mais en atténuant cette prédominance par des mesures non nécessairement d'origine étatique.

En annexe, enfin, l'auteur donne une formule de protocole.

Nous pensons que cet ouvrage, à jour avec la législation actuelle et qui aborde tous les problèmes pratiques et juridiques des fusions, sera d'une grande utilité pour les praticiens.

**Catalogue national du chauffage et du conditionnement d'air**, 16<sup>e</sup> édition, Paris Éditions du Cartel, 16×24, 659 pages, 49,20 F.

Fidèle à sa tradition, le « Catalogue National du Chauffage et du Conditionnement d'Air », dont la parution est annuelle, offre à ses lecteurs des renseignements toujours plus complets et plus étendus sur cette profession en plein essor qu'est le chauffage et son complément : le conditionnement d'air. Cette fois encore, les différents chapitres ont été entièrement remis à jour :

— liste nationale des constructeurs, fabricants ou importateurs de matériels et fournitures, classés d'une part alphabétiquement, et, d'autre part, par rubriques correspondant aux diverses productions de la profession;

— listes alphabétiques ou géographiques des producteurs de sources d'énergie thermique, des constructeurs-installateurs de chauffage urbain, des distributeurs de fluides thermiques pour chauffage urbain, des exploitants de chauffage;

— tableaux de classification de divers matériels : brûleurs à mazout, chaudières, filtres d'air, ventilateurs industriels, conditionnement d'air, traitement des eaux.

Un nouveau tableau est venu s'ajouter, cette année, à cette liste : celui de la robinetterie de chauffage, sanitaire et industrielle;

— memento contenant une foule d'indications professionnelles précieuses (listes des entreprises spécialisées dans les travaux annexes du chauffage et du conditionnement d'air, des experts et ingénieurs-conseils, des syndicats, associations et organismes professionnels, des ouvrages et revues techniques, etc.); citons tout particulièrement l'« Aide-mémoire de l'installateur », toujours très consulté par les intéressés;

— enfin, liste complète des installateurs de la France entière, classés par régions de programme et par départements, avec indication de la classification et de la qualification attribuées par l'O.P.Q.C.B. (Organisme Professionnel de Qualification et de Classification du Bâtiment).

Un dernier mot et qui est d'importance pour ce genre d'ouvrage : sa structure simple et sa conception claire et pratique (tables des matières très détaillées, intercalaires synoptiques nombreux) rendent la recherche facile et rapide.

Unique en son domaine et hautement représentatif de la profession, ce volume contient les adresses et renseignements

utiles à tous ceux qui fabriquent, installent ou vendent des matériels ou fournitures intéressant le chauffage et le conditionnement d'air tant industriels que collectifs ou domestiques : il constitue donc l'indispensable trait d'union entre les différents éléments de la profession.

**Sully import-export**, Paris, Éditions Sully, 21 x 27, 304 pages, 58 F.

3450 exportateurs et importateurs de produits laitiers de 31 pays classés par continents avec le maximum d'informations, telles que code postal, téléphone et indicatif, telex, boîte postale, télégramme, catégories de produits exportés ou importés.

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Hongrie, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Tunisie, U.S.A.

Marchés d'exportation et sources d'approvisionnement de ces pays, langues pour le commerce extérieur, monnaies, poids et mesures.

**Toute l'alimentation, annuaire 1968**, Paris, Éditions « Le Carrousel », 16 x 25, 60 F.

L'Annuaire « Toute l'Alimentation » vous présente dans son édition 1968 :

— *L'organisation professionnelle de l'alimentation en France.*

— *Les moyens de financement des industries et des commerces.*

— *L'œuvre d'enseignement des Chambres de commerce et d'industrie.*

— *La propagande :*

SOPEXA : Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires.

CENECA : Centre national des exportations et concours agricoles.

F.N.C.R.A. : Fédération nationale des comités régionaux de propagande et d'expansion des produits agricoles.

— *Les organisations internationales et les organisations de la C.E.E. dans le secteur alimentaire.*

— *Les salons, foires et expositions.*

— *L'industrie alimentaire française.*

— *La distribution des produits alimentaires.*

**CIRCUITS FRANÇAIS : Alimentation générale — Épicerie :** Commerce de gros — Associations et chaînes volontaires — Groupements de détaillants — Grands magasins — Magasins populaires — Maisons à succursales — Coopératives de consommation — Libres-services — Supermarchés — Cash and Carry — Fabricants de matériels pour supermarchés.

*Denrées périssables :* Bétail et viandes — Produits laitiers et avicoles — Produits de la mer — Fruits et légumes — Les Halles centrales de Paris, Rungis.

**CIRCUITS ÉTRANGERS :** Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Europe de l'Est, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Suède, Suisse, Maroc, Côte d'Ivoire.

— *La presse française de l'alimentation.*

**Annuaire économique 1968**, Paris, Société de diffusion internationale d'édition et de publicité, 15 x 23, 865 pages, 61,93 F.

Cet ouvrage est le résultat des efforts déployés depuis 1962 en vue de mettre à la disposition des chefs d'entreprises et des milieux juridiques un instrument leur permettant de résoudre facilement les nombreux problèmes de réglementation que pose le fonctionnement des entreprises à une époque où la puissance publique intervient pratiquement dans tous les actes de la vie économique.

1<sup>re</sup> partie : *Les réglementations.*

Chapitre premier : la réglementation économique.

Chapitre II : le commerce extérieur.

Chapitre III : les marchés publics.

Chapitre IV : réglementations diverses.

2<sup>e</sup> partie : *Aides et actions de l'État.*

Chapitre I : L'aménagement du territoire.

Chapitre II : Les aides de l'État aux entreprises.

Chapitre III : Formation professionnelle et perfectionnement dans les professions commerciales.

Chapitre IV : Les marchés agricoles.

3<sup>e</sup> partie : *Les communautés européennes.*

4<sup>e</sup> partie : *Répertoires.*

M. BOUVIER-AJAM. — **Histoire du travail en France depuis la Révolution**, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 15 x 23, 605 pages, 62,90 F.

*Livre premier.* — LE TRAVAIL EN FRANCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A 1830.

Chap. 1. Un nouveau régime du travail.

Chap. 2. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Chap. 3. Naissance de la société industrielle (1800-1830).

*Livre II.* — LE TRAVAIL EN FRANCE DE 1830 A 1914.

Chap. 1. Le travail à l'heure des banquiers (1830-1862).

Chap. 2. Inflexions fondamentales (1862-1898).

Chap. 3. La « belle époque ».

*Livre III.* — DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE A LA SECONDE (1914-1939).

Chap. 1. La première guerre mondiale.

Chap. 2. De la paix à la grande crise (1919-1929).

Chap. 3. De la grande crise à la guerre (1929-1939).

*Livre IV.* — LE TRAVAIL EN FRANCE DE 1940 A LA FIN DE 1967.

Chap. 1. La seconde guerre mondiale.

Chap. 2. Chronique et législation du travail de 1945 à la fin de 1967.

Chap. 3. Technique et économie du travail de 1945 à la fin de 1967.

*Livre V.* — RÉALITÉS, CONSTATATIONS, PERSPECTIVES.

Chap. 1. Aspects sociologiques et économiques du travail en 1968.

Chap. 2. Travail et structures : doctrines, controverses, supputations.

Chap. 3. Le mouvement et la tendance.

CONCLUSION.

**Répertoire dictionnaire industriel 1967-1968**, Paris, 18,5 x 24,5, 1370 pages, 170 F (donne droit au service de renseignements).

Le Répertoire Industriel :

— englobe toute l'industrie du métal proprement dite : machines, montages, équipements, activités, contrôle, produits finis, et toutes les industries dérivées : matières premières industrielles, produits manufacturés, électricité, plastiques et produits chimiques;

— offre ainsi des moyens d'information complets à l'égard d'activités peu ou mal connues du fait de la spécialisation exigée inévitablement pour la bonne marche des entreprises;

— présente un caractère de consultation « mécanique » instantanée grâce à une documentation concentrée absolument nouvelle et qui permet le chiffrage simple et immédiat de toute recherche.

**Répertoire français du commerce extérieur**, Paris, Union française d'annuaires professionnels, 24 x 31,5, 50 F.

1<sup>re</sup> partie : documentation officielle et interprofessionnelle dans laquelle se trouvent réunis tous les organismes ayant une activité touchant de près ou de loin l'exportation française. Cette partie comporte également la liste des Organisations syndicales françaises classées par branches professionnelles.

2<sup>e</sup> partie : liste alphabétique de toutes les firmes françaises répertoriées dans les rubriques de spécialités.

3<sup>e</sup> partie : Firmes prestataires de services, intermédiaires ou auxiliaires de l'exportation.

4<sup>e</sup> partie : les grandes familles professionnelles réparties en quatorze chapitres dans lesquelles se trouvent, décomposées en rubriques, toutes les spécialités de la profession.

5<sup>e</sup> partie : Table des rubriques classées par langue et par lettre alphabétique, toutes professions mélangées.

**Qui représente qui?** Paris, Société d'Exploitation des Annuaires, 2 tomes, totalisant 3 500 pages, 15,5 x 23, 134 F.

Volume 1 : Répertoire alphabétique de producteurs étrangers implantés en France, avec leurs points de vente, marques de fabrique et numéros de renvoi à la section analytique.

— Répertoire alphabétique des firmes françaises mandatées par les producteurs étrangers.

— Prestations de Services. Les principaux prestataires de services.

Volume 2 : — Répertoire analytique par fabrications, avec mention des producteurs étrangers implantés en France et adresses de leurs points de vente. Index alphabétique des marchandises.

**Annuaire des exportateurs de Franche-Comté**, 1<sup>re</sup> édition, 1969, Besançon, Chambre régionale de commerce et d'industrie, 14 x 21, 255 pages.

**Annuaire de la Chapellerie, mode, 1969**, Éditions Louis Johonet, 15 x 22, 360 pages, 25 F.

**France Peinture 1969**, Paris, Créations, Éditions et Productions Publicitaires, 21 × 27, 616 pages.

René CHAUVEAU. — **Le registre du commerce des sociétés, Memento synoptique**, Paris, Gazette du Palais, 22 × 29, 77 pages, 18 F.

**Le répertoire des fournisseurs chaud, froid et plomberie**, Paris, EDIPA S.A., 21 × 27, 603 pages.

**Répertoire des fournisseurs, des grands magasins et des centrales d'achats, 1968**, Paris, Centre d'information pour groupements d'achats, 14 × 21,5, 430 pages.

J. HUMBERT-DROZ. — **L'origine de l'internationale communiste de Zimmerwald à Moscou**, Neuchâtel, Éditions de La Baconnière, (distribué par les Éditions Payot, Paris), 15 × 21,5, 250 pages, 25,75 F.

M. L. RAÏSSIS. — **Les investissements de planification**, Nice, 16 × 24, 445 pages.

*1<sup>re</sup> partie : l'investissement spontané principal responsable des alternances de prospérité et de chômage au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.*

Chapitre I : les premiers effets de l'intensification des investissements dans les industries de pointe au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles.

Chapitre II : l'accroissement non coordonné des investissements dans les industries motrices responsables des crises économiques du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles.

Chapitre III : le processus spontané de la reprise économique jusqu'en 1930

Chapitre IV : la reprise dirigée après 1930.

*2<sup>e</sup> partie : les enseignements résultant de l'examen comparatif des faits.*

Chapitre I : l'absence de mécanismes auto-régulateurs des investissements par le marché.

Chapitre II : amplification et généralisation des déséquilibres économiques provoqués par l'investissement spontané.

Chapitre III : les caractéristiques de la reprise économique depuis 1930.

Chapitre IV : la coordination prévisionnelle des investissements facteur fondamental d'une croissance régulière de l'économie.  
*Conclusions générales.*

**Répertoire permanent de l'administration française 1968. Composition du gouvernement et des cabinets ministériels** (Couve de Murville), Paris, La Documentation Française, 13,5 × 21, 12 F.

**Le défi du monde moderne**, Changement et Mobilité, Lausanne, Société d'études économiques et sociales, 18 × 24, 56 pages, 10 F. s.

Notre Société humaine passe par une phase de transformations rapides, caractérisée par des soubresauts de violence et par des difficultés d'adaptation. Il importe plus que jamais de procéder à un diagnostic de la situation, à étudier les causes et les conséquences et à prévoir des remèdes. Les *Journées du Mont-Pèlerin* 1968, organisées par le Cercle

d'études économiques et sociales du Haut-Léman, la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, la Société d'études économiques et sociales, ont été essentiellement consacrées à une analyse des forces qui déterminent notre vie sociale et aux politiques qui sont désirables en vue d'assurer un mieux être à tous.

Les exposés suivants ont été présentés :  
— *Présentation du thème des Journées.*  
— *Aspects rigides de la société moderne.*  
— *Deux défis du monde moderne : l'instruction et l'éducation.*

— *Un défi du monde moderne : l'administration publique.*

— *Les mutations dans l'industrie et le commerce.*

— *Les défis du monde moderne et le syndicalisme.*

**Vaud 1986!** Lausanne, Société d'études économiques et sociales, 18 × 24, 93 pages, 15 F. s.

Les thèmes principaux de cette étude sont les suivants : vingt ans d'avenir, une étude prospective; Forces et faiblesses vaudoises; Agglomérations urbaines; L'homme de 1986; Activités primaires, secondaires et tertiaires; L'agriculture; Structures économiques et sociales; Structures politiques, etc.

**Die Kunststoff-Industrie der Schweiz**, Band II, 1969, Zurich, Verlag für Wirtschaftsliteratur, 15 × 23, 424 pages, 37 F. s.

Dr. Willy LINDNER. — **Der Schritt ins Computerzeitalter**, 64 pages, Zurich, NZZ, 5,70 F. s.

**Annuaire international de l'industrie chimique 1968**, Soleure, Vogt-Schild S.A. 21 × 27, 152 pages, 9,50 F. s.

**Annuaire de l'industrie suisse des machines et métaux, l'industrie électrotechnique et sanitaire 1968**, Zurich, Aktien-Buchdruckerei, 15 × 21, 322 pages, 18 F. s.

**Schweizer Holzindustrie und Baugewerke 1968**, Zurich, Verlag Aktien-Buchdruckerei, 15 × 21, 342 pages, 18 F. s.

**Schweiz. Textil Industrie, 1968**, Zurich, Verlag Aktien-Buchdruckerei, 15 × 21, 245 pages, 18 F. s.

**Automatik und Industrielle Elektronik 1968-1969**, Laufenburg, Verlag Max Binkert et Co, 21 × 29,5, 306 pages.

**Manuel pratique pour la coopération franco-allemande à l'usage des entreprises**, Paris, Bureau franco-allemand de coopération industrielle, 14,5 × 20,5, 341 pages, 14 F.

Ce guide, résultat d'une coopération franco-allemande, est destiné à informer les entreprises, et tout particulièrement celles de France et d'Allemagne, des possibilités qui s'offrent à elles en vue de rapprochements industriels et commerciaux. Il rappelle, en outre les cadres législatifs et réglementaires dans lesquels doit se situer toute expérience de collaboration entre firmes.

## KOMPASS-FRANCE

1968-1969

QUI EN FRANCE FABRIQUE (OU FOURNIT) TEL PRODUIT PRÉCIS ?

QU'EST EXACTEMENT CE FOURNISSEUR ?

C'est avec les plus récentes mises à jour que répond à ces 2 questions essentielles, la nouvelle édition Kompass-France (Répertoire Général de la Production Française « Annuaire Industriel »), à l'usage des chefs d'entreprises et hommes d'affaires, en France comme à l'étranger.

La formule internationale Kompass, adaptée au marché français, fournit en effet une information industrielle et commerciale sans équivalence, vérifiée à la source et maîtrisée sur ordinateur.

— *Tome 1 : 40 000 Firmes* françaises d'activité nationale et internationale, pour 22 000 *Articles*, produits et services différenciés (traduits en 4 langues) dans

550 *Branches* professionnelles, sous forme de tableaux « par points » I.B.M. d'une extrême densité puisqu'ils représentent, pour l'ensemble, une offre-fournisseurs de près de 2 000 000 de citations.

— *Tome 2 : 40 000 Notices* détaillées par firme, classées par départements et localités, et précédées d'un Index alphabétique national

— un Index alphabétique et un Répertoire professionnel des *marques*.

— *Alimentation.*

— *Horlogerie.*

— *Textile-habillement.*

— *Électricité-électronique-nucléaire.*

— *Sidérurgie-Métallurgie-Fonderie.*

— *Petite Métallurgie.*

— *Chaudronnerie-Constructions métalliques-Tubes-Chauffage.*

— *Bâtiment-Travaux-publics.*

— *Spécial Services (Secteur Tertiaire).*

Ces ouvrages, tout en utilisant le fichier central KOMPASS pour leur documentation de base, se distinguent méanmoins de l'ouvrage général (instrument d'achat pour toutes industries) en s'adressant en particulier aux acheteurs spécialisés, français ou étrangers, dont l'activité est précisément et en priorité orientée vers ces branches déterminées.

2 volumes, 160 F. + T.V.A.

Éditeur : S.N.E.I. : 22, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. 359.99-44 +.

Représentant exclusif en France de l'Organisation KOMPASS.

Autres KOMPASS parus à ce jour : Grande-Bretagne, Italie, Belgique-Luxembourg, Danemark, Espagne, Hollande, Suède, Suisse.